Le Conseil des Ministres s’est réuni le jeudi 4 juillet 2013 au palais de la République, sous la présidence du Chef de l’Etat, Son Excellence, Monsieur Macky SALL.

A l'entame de son intervention, le Chef de l'Etat a réitéré sesremerciements au Peuple Sénégalais pour la mobilisation exceptionnelle dont ila su faire preuve à l'occasion de la visite du Président des Etats-Unisd'Amérique, Monsieur Barack OBAMA.

Le Président de la République a également félicité et remercié MonsieurBarack OBAMA pour sa confiance manifestée à l'égard de notre pays, pour sonleadership et son engagement pour le développement de l'Afrique.

Le Chef de l'Etat a, par ailleurs, félicité les services de l'Etat, lesforces de défense et de sécurité notamment, dont le professionnalisme reconnu apermis un bon déroulement de la visite du Président américain qui marque, aindiqué le Chef de l'Etat, un tournant majeur dans les relations historiquesétablies entre le Sénégal et les Etats-Unis d'Amérique.

Le Président de la République a ainsi demandé au Gouvernement de prendretoutes les dispositions nécessaires pour accélérer le rythme d'exécution desprojets, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de la santé, engagésdans le cadre de la coopération initiée entre les deux pays.

Le chef de l'Etat s'est félicité de l'annonce par le Président américain dela mise en place de l'initiative Power Africa qui permettra aux Etats - Unis definancer des projets d'envergure dans la production d'énergie en faveur despays africains et a souhaité que notre pays qui est éligible en bénéficiepleinement.

Le Chef de l'Etat a ensuite abordé le premier volet de sa communicationconsacré à la nouvelle politique de développement des infrastructures routièreset de transport. La nouvelle politique en la matière doit, a indiqué lePrésident de la République, assurer une répartition équilibrée de l'offre detransports par l'intégration d'un schéma d'aménagement du territoire permettantun maillage optimal du pays.

Le Chef de l'Etat a demandé au Gouvernement, en complément de la lettre depolitique sectorielle des transports, de définir un Schéma Directeur desInfrastructures de Transport (SDIT) pour assurer une meilleure programmationdes réalisations.

S'agissant des infrastructures routières, le Président de la République aindiqué que la priorité devra être accordée à l'amélioration de la densité duréseau revêtu (2,5 km sur 100 km2, contre 170 pour l'Europe) qui, parce quefaible, constitue une limite à l'atteinte du taux de croissance élevé.

Le désenclavement et l'accessibilité des zones rurales est unepréoccupation majeure pour le Chef de l'Etat qui a invité le Gouvernement, àaccélérer le projet de réalisation de 1500 km de pistes de production dans lepays à partir de 2014.

Le Président de la République a indiqué au Conseil qu'il accorde uneattention particulière à la réalisation des programmes de connectivité et quidoivent concerner en priorité les routes nationales.

Il a, par ailleurs, informé le Conseil qu'il accorde du prix à la mise enœuvre d'un programme autoroutier dont le rôle sera essentiel dans l'émergencedu pays en permettant la liaison des principaux pôles générateurs decroissance, avec comme axes prioritaires :AIDB-MBOUR-DIAMNADIO-THIES-TOUBA-FATICK-KAOLACK et THIES-SAINT-LOUIS.

Ainsi, le Chef de l'Etat a engagé le Gouvernement à assurer, à partir de2015 un objectif minimal de 50 km d'autoroutes par an.

Concernant le domaine spécifique du transport routier, le Président de laRépublique a indiqué au Conseil que de nouvelles normes devront être adaptéespour améliorer le service de transports voyageurs, avec des véhicules adaptés,des gares routières modernes.

Le Gouvernement devra, à cet égard, assurer la mise en œuvre de la premièrephase (2010-2015) du plan de déplacement urbain de l'agglomération dakaroise etdiligenter le renouvellement du parc d'autobus et d'autocars, de même que lestaxis et les camions pour le transport de marchandises et de frêt.

Les schémas de partenariat public-privé seront encouragés pour laréalisation du programme autoroutier, a décidé le Chef de l'Etat, qui a invitéle Gouvernement à mettre en place un Fonds National de Développement desInfrastructures (FNDI), afin d'assurer le financement durable et innovant dusecteur.

Le Président de la République a également demandé au Gouvernement d'engagerune réflexion pour l'instauration du permis à points, et les conditionsd'obtention du permis de transport en commun qui tient compte de l'âge desconducteurs.

Abordant le second volet de sa communication consacrée à la redynamisationet à l'accélération urgente de la politique d'électrification rurale, lePrésident de la République a invité le Gouvernement à engager, sans délais,l'audit organisationnel, technique et financier des projets et programmesd'électrification rurale mis en œuvre par l'Agence Sénégalaise del'Electrification Rurale (ASER).

Le Chef de l'Etat a ainsi invité le Gouvernement à élaborer un pland'urgence d'électricité rurale (PER-2014-2016) qui permettra au Sénégald'atteindre un taux d'électrification rurale de 60% à l'horizon 2016 qui serasoutenu, à partir de 2014, par un financement exceptionnel de ressourcesinternes du Budget Consolidé d'Investissements (BCI).

Le Président de la République a, enfin, invité le Gouvernement à mettre enplace un Fonds National pour l'électrification rurale (FNER) pour soutenir ladynamique de développement du sous secteur et à diligenter l'application de laloi d'orientation sur les énergies renouvelables, à développer l'usage del'énergie solaire, surtout en milieu rural, et à accélérer la mise en œuvre desaccords conclus avec les partenaires du secteur privé.

Le Premier Ministre a fait au Conseil une communication portant sur lesactivités gouvernementales conduites au cours de la semaine écoulée. Il a misl'accent sur la réunion technique interministérielle consacrée à l'aviculture.

Le Premier Ministre a indiqué que la valorisation du fort potentiel decroissance de ce secteur devrait contribuer de manière significative àl'atteinte de l'autosuffisance alimentaire en protéines animales, à la créationd'emplois et de revenus pour les jeunes, les femmes et les ruraux, àl'impulsion de la croissance de l'économie et l'éradication de la pauvreté.

Le Premier Ministre a aussi souligné que le Gouvernement travaille audéveloppement d'une aviculture plus compétitive, capable de conquérir lesmarchés extérieurs et s'appuyant sur un plan stratégique inclusif et rénové,tenant compte du Plan National de Développement de l'Elevage (PNDE) et desrésultats de l'étude de la compétitivité globale de la filière.

Le Premier Ministre a évoqué la réunion interministérielle hebdomadaire desuivi du plan d'urgence de lutte contre les inondations, en relevant qu'avecl'installation progressive de l'hivernage sur l'ensemble du territoire, leMinistre de la Restructuration et de l'Aménagement des zones inondées a étéinvité à prendre toutes les dispositions utiles pour la mise en œuvre dessolutions alternatives pour une évacuation des eaux.

Il a aussi informé le Conseil de l'état d'avancement des négociationsconcernant le dossier Dubaï-Port World.

Le Premier Ministre a, enfin, informé le Conseil sur les réunions tenues ausujet du non paiement des visas par les touristes convoqués par lesTour-opérateurs au titre de la saison 2013 - 2014 et de la construction duCentre de la Francophonie.

Le Ministre de l'Education Nationale a rendu compte au Conseil desconditions de dénouement de la crise scolaire et des dispositions à prendre parle gouvernement pour le respect scrupuleux des engagements pris.

Il a aussi informé le Conseil des l'évaluation préliminaire del'organisation des examens du CFEE (Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires),de l'Entrée en sixième, du baccalauréat et du BFEM (Brevet de Fin d'EtudesMoyennes).

A la suite de l'exposé du Ministre, le Chef de l'Etat s'est félicité del'apaisement du climat social dans le milieu et de la reprise du dialogue avecles différents syndicats. Il a félicité le Ministre et l'a encouragé àpoursuivre dans cette voie.

Le Ministre de l'Agriculture a fait le point sur le démarrage del'hivernage en mettant l'accent sur l'état d'avancement de la mise en place dessemences et autres intrants.

Le Ministre s'est félicité des taux satisfaisants enregistrés dans la miseen place des semences et intrants sur l'étendue du territoire.

Le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux a fait le point sur l'état decertaines procédures judiciaires en cours.

Le Ministre de la Fonction Publique a fait au Conseil une communicationrelative à l'audit physique et biométrique des agents de l'Etat et informé leConseil que la Commission Nationale du traitement des contentieux déposera sonrapport définitif le Vendredi 05 juillet 2013.

Le Ministre de l'Intérieur a rendu compte au Conseil du démarrage effectifdes procédures de demande de visas biométriques pour les Etrangers désirant serendre au Sénégal.

Le Ministre a conclu, qu'au regard des informations collectées à la suitedes premières demandes introduites auprès des différents centres de délivrance,l'opération se déroule de façon satisfaisante.

Le Ministre a souligné que les contraintes et autres difficultés notéessont en voie d'être intégralement maîtrisées.

Le Ministre de l'Elevage a présenté au conseil un document portantstratégies de développement de l'élevage.

Dans sa présentation, le Ministre a mis en exergue les atouts dont disposele secteur, notamment la volonté politique marquée du Chef de l'Etat,l'importance et la diversité du cheptel, la maitrise de la situation sanitaire,le bon maillage du territoire par les services d'élevage etc.

Cependant l'optimisation de tels avantages en faveur du développement dusecteur, est entravée par un constat de productivité insuffisante et decompétitivité ralentie, entrainées par la faiblesse de la valorisation desressources pastorales ainsi que par le mode extensif de l'activité d'élevage.

En vue de renverser décisivement cette tendance, le département a opté,dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale(SNDES), pour un plan d'actions visant en particulier :

- l'amélioration de la productivité et de la compétitive des filières ;
- la création d'un environnement favorable au développement des systèmes d'élevage ;
- l'amélioration de la mise en marché des produits animaux ;

- le renforcement du cadre institutionnel.

Les interventions prévues accordent une place fondamentale au renforcementdes disponibilités alimentaires pour le cheptel, outre l'améliorationsubstantielle du système de production, de manière générale.

En perspective, la mise en œuvre des programmes engagés permettra de fairede l'élevage un secteur performant, capable de satisfaire la demande nationaleen produits animaux et d'assurer la promotion socio-économique de ses acteurs.

A la suite de l'exposé, le Président de la République a pris la parole pourféliciter le Ministre de l'Elevage, pour la qualité de son document et de saprésentation.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil aadopté :

- « le Projet de loi relatif à la fabrication, au conditionnement, à l'étiquetage, à la vente et à l'usage du tabac » ;

- « le projet de loi relatif à la déclaration de patrimoine » ;

Le projet de décret portant création, organisation et fonctionnement de laCommission nationale de gouvernance dans le cadre du Mécanisme africaind'évaluation par les pairs ».

Au titre des mesures individuelles, le conseil a pris les mesuressuivantes :

- Le Général de Brigade Alioune DIEYE est nommé représentant permanent du Sénégal auprès de l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI) à Montréal, avec rang d'Ambassadeur, en remplacement de Monsieur Amadou Tidiane HANE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

- Monsieur Ibahima Moctala LO, Enseignant chercheur, est nommé Directeur du Livre et de la Lecture au Ministère de la Culture, en remplacement de Madame Mariama Ndoye SECK.

Revenir